

En effet, des considérations politico-administratives ont enterré une fois de plus le "rêve" des "gens du Morvan".

Il va donc vraisemblablement falloir s'accommoder d'un Morvan morcelé en quatre pays (avallonnais, autunois, nivernais et cote-d'orien).

A présent, l'enjeu pour les partisans d'un "Grand Morvan" est d'organiser une cohésion entre les futurs Pays de manière à poursuivre la valorisation et le développement de l'entité "Morvan" au sein de l'Europe.

La tâche ne sera pas aisée.

Elle va demander beaucoup de volonté, d'efforts et de concessions de part et d'autre. Mais la chose est d'autant plus possible que chacun en comprendra la nécessité.

Le Parc naturel régional du Morvan et le tissu associatif, très présent et très actif en Morvan, détiennent les rênes de cette démarche.

En effet, ils sont les plus à même de définir avec les "Pays", et dans le cadre d'un "conseil de développement du Morvan" réunissant

l'ensemble des acteurs locaux, les grandes orientations à mettre en oeuvre de façon coordonnée.

Il est capital que cette cohésion et cette cohérence soient préservées, sans quoi chaque Pays risque de mettre en oeuvre une stratégie propre, déconnectée de celles des autres. Le résultat ne serait certainement pas aussi efficace qu'une politique concertée et, plus grave, il desservirait l'identité morvandelle à laquelle nous sommes tous très attachés.

ANNE-CATHERINE LOISIER.
Conseillère régionale.

François Maney

Intercommunalité

Sauver les communes rurales en les rassemblant, en les rassemblant. Il convient, en quelque sorte, d'associer des collectivités de même importance démographique et

ayant les mêmes problèmes d'équipement et de financement de ceux-ci. Il est donc évident que cela serait dévoyer les communautés rurales que de les fondre avec une agglomération importante et surtout de type urbain ; elles seraient très vite transformées en banlieues et elles perdraient leur identité ; cela s'est déjà produit de nombreuses fois, au siècle dernier, et même beaucoup plus récemment.

Toutefois une collaboration étroite s'impose avec la ou les villes proches, mais un partenariat est à imaginer. Cette imagination nous fait défaut aujourd'hui dans ce monde sans repère et déresponsabilisé, sans âme. Des projets existent ; il nous faut les réaliser, sur le canton de Lucenay-l'Evêque en particulier, c'est le seul moyen aujourd'hui d'envisager l'avenir avec calme et sérénité.

L'intercommunalité doit conserver les valeurs des communes qui la composent afin de préserver l'esprit, l'histoire, la tradition, faute de quoi on créerait un magma infor-



Chastellux – Octobre 1991. Photo : Marc Rozanski

me voué à l'échec. C'est grâce à cela que nous pourrions envisager le "Pays" avec les autres partenaires, mais surtout en ce qui nous concerne, un attachement fort avec le Morvan, en espérant que celui-ci ne sera pas décliné en multiples morceaux ; nous serions passés à côté d'une grande chance pour notre identité. En associant des communes rurales avec des objectifs précis, nous nous serons donné les moyens de poursuivre notre chemin.

Il serait illusoire et dangereux de continuer, en nous appuyant sur des structures du XIX^e siècle, qui aujourd'hui sont dépassées. La survie de nos communes se fera à ce prix-là : faire table rase de tout ce qui est devenu un obstacle à la vie harmonieuse de nos collectivités.

FRANÇOIS MANEY
MAIRE DE CHISSEY-EN-MORVAN.

Christian Paul

Quelle(s) démarche(s) «inter-Pays» envisagez-vous pour le Morvan ?

La réflexion sur la création du Pays nivernais-morvan a été engagée sous l'impulsion d'élus et de socio-professionnels à partir de l'automne 1998, alors que la loi Voynet donnait un nouveau souffle à cette idée.

Il s'agit d'un territoire de projets et d'un outil essentiel au développement local qui a pour ambition de mieux équilibrer le département de la Nièvre à l'est en cherchant à restaurer l'attractivité des territoires qu'il rassemble.

Au total, c'est neuf cantons : Brinon, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Corbigny, Lormes, Luzy, Montsauche-les-Settons, Moulins-Engilbert et Saint-Saulge qui ras-

semblent une population de plus de 35 000 habitants.

Aujourd'hui, plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation. Je citerai, par exemple, la mise en place du réseau gérontologie pour l'accueil des personnes âgées, le passeport "Internet pour tous" et la création d'une plate-forme d'initiatives locales pour la création de petites entreprises.

Le Pays n'est pas un échelon administratif supplémentaire mais bien un espace de projets et de contrats avec la Bourgogne, l'Etat ou l'Europe. Mais si l'on s'intéresse plus au fond à l'identité de nos territoires, tout plaide pour que le Morvan ne soit pas, à cette occasion, une nouvelle fois démembré.

Il le fut lorsque les "frontières" départementales s'inscrivirent dans la durée, ou très récemment encore, lors de la mise en œuvre du PRDC Bourgogne Centrale. Il est donc nécessaire d'unir nos efforts pour nous émanciper de ces limites. La collaboration entre les Pays doit dès maintenant s'engager sur des actions concrètes.

J'en vois quelques traductions possibles, qui mêlent patrimoine culturel et développement touristique. Au sud, autour de Bibracte, l'Autunois et le Nivernais - Morvan peuvent organiser la stratégie d'accueil et de promotion qui fait encore défaut.

Au nord, dans le triangle Vézelay - Bazoches - Avallon, un pôle d'économie du patrimoine pourrait voir le jour.

Enfin, ces trois pays pourraient faire émerger ensemble une route culturelle "Vézelay - Bibracte", autour d'un Morvan dont je sais, comme vous, la beauté secrète, mais aussi les difficultés économiques.

C'est pourquoi sur d'autres sujets, qui ignorent les cartes administratives mais pas la géographie et l'isolement, comme l'offre de soins

et de santé, d'autres coopérations sont nécessaires.

Il faut également que le Parc naturel régional du Morvan reste un trait d'union actif entre les différents pays qui composent le territoire du Morvan dans les domaines dont il a la charge (environnement,



André Pierre (Lormes) - fête de la Vielle, Anost - Août 1992. Photo : Marc Rozanski

tourisme, culture...). Dans le cadre de l'élaboration de projets transversaux, communs aux différents pays, cette structure permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un appui technique supplémentaire important.

Je proposerai volontiers, pour que cela ne reste pas un vœu pieux, que sur le territoire du Morvan, à l'initiative du Parc, un programme *Leader* orienté autour des projets culturels (maisons à thèmes, musiques et traditions orales, nouvelles technologies...) vienne soutenir les efforts d'un mouvement associatif dont j'apprécie le travail, l'opiniâtreté et les talents. Sans attendre, engageons un dialogue autour de ces quelques pistes.

CHRISTIAN PAUL
Député de la Nièvre